Vienne & Gartempe

Communauté de communes

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Liste

Version pour approbation du 19 septembre 2024

www.vienneetgartempe.fr

Article R151-43

Les plans locaux d'urbanisme comportent en annexe les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol et figurant sur une liste dressée par décret en Conseil d'État.

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitude de protection des sites et monuments naturels	ANTIGNY	- L'Église, classée monument historique par arrêté en date du 10 septembre 1913. - La lanterne des morts, classée monument historique par arrêté du 3 mai 1883. - Le château de Boismorand, parois de l'oratoire décorées de peintures murales, inscrits monuments historiques par arrêté en date de 18 octobre 1913. - Les deux ailes des communs avec leurs dispositions intérieures, à l'exception de la tour ronde, jardin avec fabriques, inscrits monuments historiques par arrêté en date du 22 juin 1994. - Le logis en totalité, la tour, le mur d'enceinte ainsi que la parcelle N°318, section P, inscrits monuments historiques par arrêté en date du 12 décembre 2002.	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
		CIVAUX	- l'Église, classée monument historique par arrêté en date du 22 octobre 1913 ; - la partie de la place, sise entre l'Église et le CD n°83, contenant des vestiges - archéologiques, classée monument historique par arrêté en date du 25 janvier 1964 ; - le cimetière mérovingien, classe monument historique par arrêté en date du 3 aout 1923, - la Tour aux Cognons, inscrite monument historique par arrêté en date du 18 février 1927 - le Dolmen de Loubressac, parcelle n°629, lieu-dit "Pres de Crochet", commune de Mazerolles, classé monument historique par arrêté en date du 20 novembre 1974	
		SAINT-SAVIN	- Ancienne abbaye située sur la commune de Saint Savin, classée monument historique par arrêté en date du 17 mai 1974. - Partie des bâtiments conventuels-jardins, situés sur la commune de Saint Savin, inscrite à l'inventaire des monuments historiques par arrêté en date 17 mai 1974. - Grands bâtiments conventuels situés sur la commune de Saint Savin, classés monuments historiques par arrêté en date du 2 juin 1978. - Pont situé sur la commune de Saint Savin, classé monument historique par arrêté en date du 20 août 1896.	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitude de protection des sites et monuments naturels	SAINT-GERMAIN	- Église située sur la commune de Saint Germain, inscrite à l'inventaire des monuments historiques par arrêté en date du 7 juin 1993.	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
		BOURESSE	- Église Notre Dame - Donjon de la Rigaudière	
		LA CHAPELLE-VIVIERS	- Logis de la Binaudière inscrit à l'inventaire des monuments historiques par arrêté en date du 6 mars 1987	
		L'ISLE JOURDAIN	- Église Saint Paixent inscrite monument historique par arrêté en date du 11 juillet 1973	
		LATHUS-SAINT-REMY	- Dolmen près de Marchain classé monument historique par arrêté depuis 1889 - L'Église de Lathus (à l'exception de la nef et de la sacristie) classé monument historique par arrêté en date du 12 décembre 1930 - La nef de l'Eglise de Lathus classé monument historique par arrêté en date du 17 juin 1926 - Donjon de Lenest (Commune de Saulgé) classé monument historique par arrêté en date du 16 février 1990 - Dolmen de Chirroux (Commune de Plaisance) classé monument historique par arrêté en date du 11 août 1986 - Château de Cluzeau (en totalité ainsi que le sol des parcelles n° 1078 et 1171, à l'exclusion des bâtiments modernes) inscrit monument historique par arrêté en date du 2 mars 1966	
		LAUTHIERS	- Logis de la Motte, inscrit monument historique par arrêté en date du 24 octobre 2011	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitude de protection des sites et monuments naturels	LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	- Restes du Pont de l'ancien Château, inscrit monument historique par arrêté en date du 31 mars 1928 - Hermitage, inscrit monument historique par arrêté du 6 novembre 1929, - Grotte de la Marche contenant un gisement préhistorique, parcelle n° 30 et 31, lieu-dit "Le Château", section AD, n°90, et lieu-dit "La Garenne", section AH, et la parcelle n°32, lieu-dit "Le Château", section AD du cadastre, constituant ses abords et son accès, classé monument historique par arrêté en date du 7 avril 1970 - Maison du 15ème : peintures recouvrant les murs intérieurs est et nord, inscrit monument historique par arrêté en date du 7 juin 1999	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
		LHOMMAIZE	-	
		MAZEROLLES	- Dolmen de Loubressac, parcelle 629, lieu-dit "près de Crochet", section B, classé monument historique par arrêté en date du 20 novembre 1974 - Église, façade et campanile classé monument historique par arrêté en date du 25 février 1919 - Monument funéraire du connétable anglais John Chandos classé monument historique par arrêté en date du 6 novembre 1909	
		PAIZAY-LE-SEC	-	
		PERSAC	-	
		PLAISANCE	- Église classée monument historique par arrêté en date du 20 octobre 1920 - Dolmen de Chiroux et son tumulus classé monument historique par arrêté en date du 11 septembre 1986 - Croix de cimetière et caveaux de 13ème siècle classé monument historique par arrêté en date du 2 juin 1917 - Presbytère (façade et toiture) inscrit à l'inventaire monument historique en date du 5 novembre 1970	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitude de protection des sites et monuments naturels	SAINT-SAVIN	- Église classée monument historique sur la liste de 1840 - Ancienne abbaye : partie des bâtiments conventuels, ainsi que le jardin en terrasse bordant la Gartempe le long de ce bâtiment, figurant au cadastre, section AC, sous les numéros 369 et 370, classée monument historique par arrêté ministériel en date du 17 mai 1974 - Dernière travée du grand bâtiment conventuel, classé monument historique par arrêté ministériel en date du 2 juin 1978 - Pont, classée monument historique par arrêté ministériel en date du 20 aout 1896 - Manoir du Grand Breuil, inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté en date du 24 août 2015 : façades et toitures des bâtiments encadrant les deux cours ; chapelle et pigeonnier en totalité	
		SILLARS	- Dolmen de la Bassetière, parcelle 1, lieu-dit de la Bassetière, inscrit monument historique par arrêté en date du 19 janvier 1952	
		VERRIÈRES	- Dolmen de la Pierre à Mergault, parcelle 387, lieu-dit de la Croix inscrit monument historique par arrêté en date du 26 décembre 1984	
AC2	Servitude de protection des sites et monuments naturels	LATHUS-SAINT-REMY	- Rives de la Gartempe, site inscrit par arrêté en date du 15 septembre 1966 - Chêne pédonculé parasol (en bordure du Chemin départemental 54, parcelle n° 215 section D) classé par arrêté en date du 28 octobre 1926 - Vallées de la Gartempe classée par arrêté en date du 1 avril 1997	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
		SAINT-SAVIN	- Site de la Gartempe, site inscrit par arrêté en date du 21 février 1978	
AC4	Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine	MONTMORILLON	- Arrêté préfectoral du 3 juillet 1995	
		SAINT-SAVIN	- Arrêté préfectoral du 3 juillet 1995	
AR6	Ouvrages militaires terrestres Protection aux abords des champs de tir	MONTMORILLON	- Loi du 13/07/1927 Arrêtés interministériels du 06/12/1933 et du 20/08/1939.	Circonscription militaire de Limoges Bureau stationnement et infrastructures 87998 LIMOGES Armées Ets du Génie de POITIERS

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
EL2	Protection contre les inondations Servitudes en zones submersibles	MAZEROLLES	- Zone submersibles de la Vienne, décrets du 1 octobre 1976, plan des surfaces submersibles de la Vienne approuvé par décret du 4 juin 1948.	
EL7	Servitudes d'alignement des routes départementales	ANTIGNY	- RD 11 : traverse du bourg du PR 26 000 au PR 26 400, plan approuvé le 23 avril 1879	Conseil départemental de la Vienne
		CIVAUX	- RD 749 : une partie de la Tour au Cognum, plan approuve le 6 septembre 1865, - RD 749 : la Tour au Cognum, plan approuve le 11 avril 1877, - RD 83 : traverse de chez Fourreau, plan approuve le 4 mai 1937, - RD 83 : traverse de Civaux, plan approuve le 21 avril 1903	
		BOURESSE	- RD 101 - RD 12 - RD 8	
		LA CHAPELLE-VIVIERS	- RD 83, le bourg, plan approuvé le 28 août 1876 - RD 83, Grémont, plan approuvé le 23 août 1889 - RD 17, Montgodard, RD 83, plan approuvé le 27 juin 1878	
		L'ISLE JOURDAIN	- RD 10, le bourg, plan approuvé les 6 juillet 1877 et 11 avril 1877 - RD 11, Grémont, plan approuvé les 30 novembre 1876, 18 septembre 1907, 18 septembre 1912 et 29 septembre 1927	
		LATHUS-SAINT-REMY	- R5 (Traverse du Bourg de Saint-Rémy du carrefour du RD 10 à la limite du département de la Haute Vienne), plan approuvé 23 août 1899 - RD 10 (Traverse du village de Maison Celle), le bourg, plan approuvé le 11 avril 1899 - RD 10 (Traverse du bourg de Saint-Rémy depuis le RD 5 jusqu'à l'école), plan approuvé le 15 avril 1890 - RD 10 (Traverse du bourg de Saint-Rémy depuis le RD 5 jusqu'au cimetière), plan approuvé le 23 août 1889 - Traverse du bourg de Lathus, plan approuvé le 23 février 1856	
		LHOMMAIZE	-	
		MAZEROLLES	- RN 147 (au lieu-dit Le Pont, dela RD 727 à la rivière "La Vienne"), plan approuvé le 4 octobre 1879 - RD 727, traverse de bourg, plan approuvé le 15 juin 1864	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
EL7	Servitudes d'alignement des routes départementales	MONTMORILLON	- RD 727 : du chemin Saint- Nicolas à la rue Saint Exupéry, plan approuvé le 21 août 1900 - RD 727 : de la RD 5 rue Churchill vers la Trimouille sur 875 ml, plan approuvé le 22 août 1899 - RD 727 : du carrefour de la rte de Moulismes (RD 54 et 729) jusqu'à la rivière la Gartempe, plan approuvé le 13 juin 1850 - RD 729 : du carrefour avec la RD 727 jusqu'au CR des Buttières, plan approuvé le 13 juin 1850 - RD 118 : traverse du village des Combes RD 54 : de la RD 727 jusqu'à la rue du 08 mai sur 323 ml, plan approuvé le 13 juin 1850 - RD 5 : avenue du Gal de Gaulle : du carrefour avec la RD 727 jusqu'à la voie d'accès à la gare SNCF, plan approuvé le 9 mars 1872 - RD 5 : Traverse du lieu-dit "le Séjou", plan approuvé le 9 avril 1874 - RD 5 : rue Churchill sur 434 ml depuis la RD 727 Rues de l'agglomération de Montmorillon, plan approuvé le 20 septembre 1842	Conseil départemental de la Vienne
		SAINT-SAVIN	- RN 151 – traverse du bourg - RD 11 – Traversé de Roussac - RD 11 – traversé de Saint Savin - RD 11 – rue de la Gare - VC 1 – ancienne route royale – Grand rue	
		SILLARS	- RD 116, traverse du bourg, plan approuvé le 21 avril 1909	
		VERRIÈRES	- RD 13 – Traversé de bourg, plan approuvé le 17 mai 1849 - RD 8 – Traversé de bourg côté Lhommaizé, plan approuvé le 17 mai 1849 - RD 8 – Traversé de bourg côté Bouresse, plan approuvé le 17 mai 1849	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales	ANTIGNY	- Le captage de Gué de Sciaux pour lequel l'arrêté de déclaration d'utilité publique a été pris le 1er février 1999. - Le captage de Roche Jouhet – source pour lequel l'arrêté de DUP a été pris le 8 avril 2002.	Agence Régionale de Santé (Poitiers)
		ANTIGNY LA CHAPELLE-VIVIERS	- Le captage de Tussac pour lequel l'arrêté de DUP a été pris le 9 juin 2000.	
		BOURESSE VERRIÈRES MAZEROLLES SAINT-LAURENT-DE-DE-JOURDE	- Le captage de Fontjoin institué par déclaration d'utilité publique du 28 décembre 2000.	
		LA CHAPELLE-VIVIERS	- Le captage de Servon institué par déclaration d'utilité publique du 28 septembre 2000.	
		CIVAUX MAZEROLLES	- Le captage d'eau potable de Monas institué par déclaration d'utilité publique du 22 janvier 1985.	
		LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	- Le captages de Pont sous Villars déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2008 et comprenant 3 ouvrages situés sur la commune de Lussac-les-Châteaux dont 2 au lieu-dit Le Pont et 1 au lieu-dit Les Buissonnières.	
		MONTMORILLON	- Le captage d'eau potable de Chambon, commune de Jouhet	
		MONTMORILLON SILLARS	- Le captage d'eau potable La Jarrouie, commune de Saulgé institué par déclaration d'utilité publique du 22 janvier 1985 institué par déclaration d'utilité publique du 17 janvier 2002	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
PT1	Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques	CIVAUX	- Voisinage du centre émetteur - récepteur de Civaux	France Télécom Direction Régionale (Poitiers)
		LHOMMAIZE	- Station Hertzienne de Verrières : servitude instituée par décret du 12 avril 1990	
		SAINT-LAURENT-DE-DE-JOURDE	-	
		VERRIÈRES	- Station Hertzienne de Verrières : servitude instituée par décret du 12 avril 1990	
PT2	Servitude de transmission Radio-électrique concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'État	LA CHAPELLE-VIVIERS	- Ligne Hertzienne Mignaloux-Beauvoir / Montmorillon	DRT /PC
		CIVAUX	- au voisinage d'une station et sur le parcours du faisceau hertzien Civaux - Persac, traversant le département	France Télécom Direction Régionale (Poitiers)
		MONTMORILLON	- Liaison hertzienne Isle-Jourdain – Montmorillon, tronçon Montmorillon – Persac, décret du 21 mai 1984 - Liaison hertzienne Montmorillon – Brigeuil-le-Chantre passif, décret du 20 décembre 1971	
		PERSAC	- Liaison hertzienne Civaux central EDF - Persac - Liaison hertzienne Isle-Jourdain – Montmorillon, tronçon Isle-Jourdain – Persac - Liaison hertzienne Isle-Jourdain – Montmorillon, tronçon Montmorillon– Persac	
		SILLARS	- Ligne Hertzienne Isle-Jourdain – Montmorillon, tronçon Isle-Jourdain – Persac, décret du 21 mai 1984	
		VERRIÈRES	- Liaison hertzienne Poitiers – Verrières (tronçon Poitiers-Verrières Passifs), décret du 5 janvier 1989 - Liaison hertzienne Poitiers – Verrières (tronçon Poitiers-Verrières Passifs-Verrières), décret du 5 janvier 1989	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	LATHUS-SAINT-REMY	- Câble L.G.D. n°325 Limoges-Poitiers tronçon 02, Bellac-Montmorillon	
		LHOMMAIZE		
		MONTMORILLON	- Câble n°325-02 Bellac – Montmorillon, arrêté préfectoral du 24 avril 1972 - Câble n°325-03 Montmorillon – Poitiers Câble LGD n°310-02 le Blanc – Montmorillon, arrêté préfectoral du 20 décembre 1971	
		PERSAC	- Câble n°412/1 Limoges-Poitiers	
		SILLARS	- Câble L.G.D. n°325-03 Limoges-Poitiers	
		VERRIÈRES	- Câble n° F 412 Poitiers-Limoges, arrêté préfectoral du 19 juillet 1991	
PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles	AVAILLES LIMOUZINE CIVAUX GOUEX L'ISLE JOURDAIN LUSSAC LES CHÂTEAUX MAZEROLLES MILLAC MOUSSAC PERSAC QUEAUX VALDIVIENNE LE VIGEANT	Plan de prévention du risque Inondation (PPRI) de La Vienne (section Availles-Limouzine - Valdivienne) Approuvé par arrêté préfectoral n° 2009/310 en date du 24 décembre 2009	Direction départementale des territoires de la Vienne Service prévention des risques
		MONTMORILLON	- Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation et mouvement de terrain de Montmorillon - Approuvé par arrêté préfectoral n°94-SIRACED-PC-004 en date du 25 juillet 1994	
A4	Servitude concernant les riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	MONTMORILLON	- La Gartempe	Direction départementale des territoires de la Vienne 20, rue de la Providence – 86000 POITIERS
		VERRIÈRES	- Dive de Morthemer instituée le 1 mars 1962	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE
I3	Servitude relative à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	CIVAUX	- Antenne de Poitiers - DN 100 - Antenne de Poitiers - DN 200	EDF SOREGIES 78 av Jacques Cœur 86000 POITIERS GRT GAZ Région Centre Ouest
		LA CHAPELLE-VIVIERS	- Tronçon Moulismes / Chauvigny	
		LATHUS-SAINT-REMY	- Canalisations Ø 100 et Ø 200 Antenne de Poitiers (St Bonnet de Bella-Chauvigny)	
		LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	- Canalisation de transport de gaz naturel haute pression - Antenne de Poitiers : Saint Bonnet de Bellac à Chauvigny – DN100 - Antenne de Poitiers : Saint Bonnet de Bellac à Chauvigny – DN200 - Branchement de Montmorillon – DN100	
		MONTMORILLON	- Branchement de Montmorillon Ø 100 mm	
		MOULISMES	- - Antenne de Poitiers-St-Bonnet de Bellac- Chauvigny – DN200 - - Antenne de Poitiers-St-Bonnet de Bellac- Chauvigny – DN100	
		PAIZAY-LE-SEC	-	
		PERSAC	- Antenne de Poitiers (Saint-Bonnet / Chauvigny)	
		PLAISANCE	- Antenne de Poitiers : canalisation Ø 200 mm Lathus Saint-Remy-Chauvigny - Antenne de Poitiers : canalisation Ø 100 mm Lathus Saint-Remy-Chauvigny	
		SILLARS	- Antenne Saint-Rémy en Montmorillon : canalisation Ø 100 et 200 mm Chauvigny - Branchement de Montmorillon : canalisation Ø 100 mm	

CODE	NOM	COMMUNE CONCERNÉES	ACTES OFFICIELS	SERVICE RESPONSABLE

I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	LA CHAPELLE-VIVIERS	- Ligne 90 KV Montmorillon n°63 - Ligne 2 X 400 KV – Eguzon / Valdivienne 1 et 2	RTE Ouest
		CIVAUX	- 4*400kV CIVAUX VALDIVIENNE 1,2,3 et 4 entre le CNPE de CIVAUX et le poste RTE de VALDIVIENNE, - 2*400 kV GRANZAY VALDIVIENNE 1 ET 2 entre les supports 193 et 204, - 2*400 kV EGUZON VALDIVIENNE 1 ET 2 entre les supports 144 et 150, - 2*225 kV BONNEAU VALDIVIENNE 1 ET 2 entre les supports 58 et 61, - liaison souterraine 90 KV SAINT LAURENT DE JOURDES VALDIVIENNE et liaison fibre optique, - 90 KV MONTMORILLON VALDIVIENNE en partie souterraine en sortie du poste RTE de VALDIVIENNE et le support 63.	
		L'ISLE JOURDAIN	- Liaison 90 kV CHARDES-ISLE JOURDAIN	
		LATHUS-SAINT-REMY	- Lignes HT souterraines (St Rémy)	
		LAUTHIERS	- Liaison 90kV N°1 Chauvigny-La Ferrande – Les Jaumes- Montmorillon	
		LHOMMAIZE	-	
		MAZEROLLES	- Ligne 2 X 400 kv Granzay - Valdivienne	
		PAIZAY-LE-SEC	- Ligne aérienne	
		PERSAC	-	
		PLAISANCE	- Lignes HT souterraines	
		SAINT-LAURENT-DE-DE-JOURDE	- 2 x 400 kv Granzay Valdivienne du n°171 au n°177 - 90 kv Saint-Laurent-de-Jourdes Valdivienne du n°1 au n°2	
		SAINT-SAVIN	- Liaison 90 kV – Chauvigny – Ferrande-Les Jaumes-Montmorillon du support n°128 à 141 gérée par RTE	
		SILLARS	- Lignes moyenne tension de la REDV - Ligne 90 kV Montmorillon Valdivienne - Liaison 2X400 kv Eguzon – valdivienne 1 et 2	
		VERRIÈRES	- 2 x 400 kv Granzay Valdivienne 1 et 2 - Lignes HT à 20 kv RSIEDV	
CODE	**NOM**	**COMMUNE CONCERNÉES**	**ACTES OFFICIELS**	**SERVICE RESPONSABLE**

I6	Servitudes relatives à l'exploitation des mines et carrières	LHOMMAIZE		ETAT
		MAZEROLLES	- Carrière exploitée par BAILLY au lieu-dit Combes et Carreaux - Carrière exploitée par RAMBAUD CARRIÈRES au lieux-dits Croix Barbin et Vallée Mulet - Carrière exploitée par la SARL IRRIBAREN aux lieux-dits Les Soucheaux, Les Braguettes et la Croix Bardin	
		MONTMORILLON	- Carrière de sables et de graviers exploitée aux lieux dits Les Mats – La Range – Les Fond, exploitée par la SA IRIBARREN - Carrière à ciel ouvert de sable et graviers au lieu-dit La Range exploitée par SARL PAI	
		SILLARS	- Carrière exploitée par FACO aux lieux-dits Les Pièces de Querroux et Les Gorges - Carrière exploitée par LAVAUX au lieu-dit Les pièces de la Bastière - Carrière exploitée par MAEC au lieu-dit Les pièces de Laloeuf - Carrière exploitée par IRIBARREN au lieu-dit Les pièces de Querroux - Carrière exploitée par LAVAUX au lieu-dit Les pièces de Querroux	
T1	Servitudes relatives aux lignes de chemin de fer	CIVAUX	- Ligne de chemin de fer n°604 000 "Mignaloux-Nouaille a Bersac	SNCF
		LATHUS-SAINT-REMY	- Ligne de chemin de fer POITIERS – SULPICE LAURIERE	
		LUSSAC-LES-CHÂTEAUX	- Ligne de chemin de fer n°604 000 "Mignaloux-Nouaillé à Bersac".	
		LHOMMAIZE	-	
		MONTMORILLON	- Ligne de chemin de fer Poitiers - Limoges	
		SILLARS	- Ligne de chemin de fer Poitiers - Limoges	

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Vienne et Gartempe

Servitude d'Utilité Publique

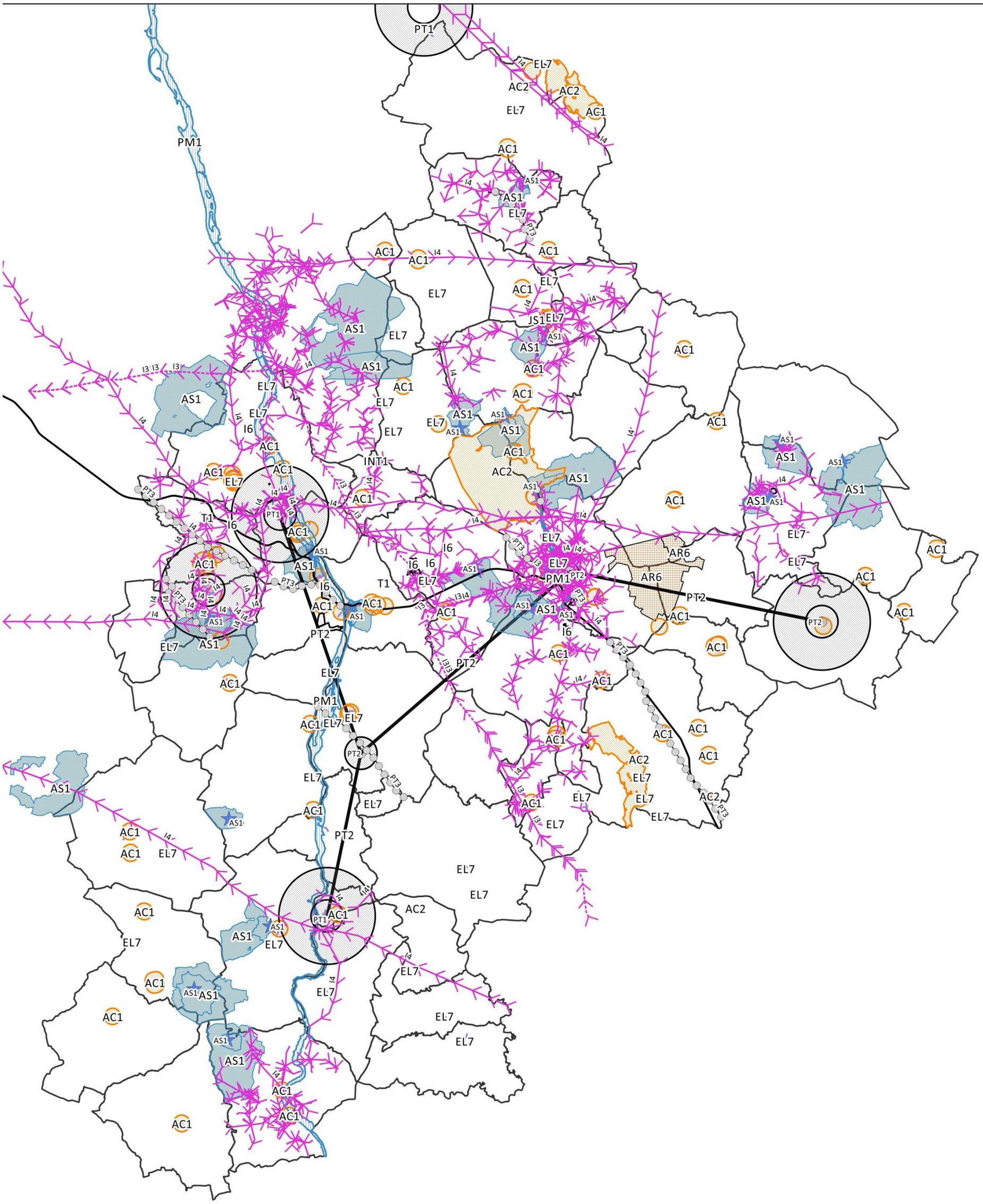

Annexes se référant aux servitudes d'utilité publique